

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse

actualisé en juillet 2020

Qu'est-ce que l'OFAJ ?

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande implantée à Paris et à Berlin. Il a été créé par le Traité de l'Élysée en 1963. L'Office a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension et, par là, de faire évoluer les représentations du pays voisin.

Quel rôle joue l'OFAJ ?

L'OFAJ apporte son soutien à des échanges et des projets de jeunes Français et Allemands sous diverses formes : échanges scolaires et universitaires, cours de langue, jumelages de villes et de régions, rencontres sportives et culturelles, stages et échanges professionnels, bourses de voyage, travaux de recherche. Depuis plusieurs années, il élargit ses activités aux pays de l'est de l'Europe et du pourtour méditerranéen grâce à des fonds spéciaux du Ministère des Affaires étrangères français et allemand.

L'OFAJ fonctionne selon le principe de subsidiarité avec de nombreux partenaires et porteurs de projets. Ses objectifs principaux sont de :

- renforcer la coopération franco-allemande et la connaissance réciproque à tous les niveaux de la société
- transmettre des compétences pour l'Europe
- susciter l'intérêt pour la langue du partenaire
- favoriser l'apprentissage interculturel, dans la vie personnelle et professionnelle
- transmettre à des pays tiers les expériences des échanges franco-allemands et de la réconciliation

Comment l'OFAJ fonctionne-t-il ?

L'OFAJ, organisation internationale autonome, est géré par un Conseil d'administration dont les présidents sont Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation nationale, et Franziska Giffey, Ministre fédérale de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse. La direction de l'OFAJ est assurée par un tandem franco-allemand : Tobias Bütow et Anne Tallineau. Les 100 agents de l'OFAJ (sur 70 emplois à temps plein) travaillent en équipes binationales et sont répartis sur trois sites : Paris, Berlin et Sarrebruck.

Comment l'OFAJ est-il financé ?

Les ressources de l'OFAJ proviennent d'un fonds commun alimenté à parts égales par l'État français et l'État allemand. Au total, le budget annuel de l'OFAJ pour 2019 s'élève à 29,5 millions d'euros.

Combien de jeunes l'OFAJ soutient-il ?

Depuis 1963, l'OFAJ a permis à plus de 9 millions de jeunes Français et Allemands de participer à environ 376 000 programmes d'échanges. Chaque année, l'OFAJ soutient en moyenne 8 000 échanges (environ 4 700 échanges de groupes et près de 3 300 programmes d'échange individuel) auxquels participent environ 190 000 jeunes, dont environ 19% sont des jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO).

Où peut-on s'informer sur l'OFAJ ?

www.ofaj.org

Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat et Youtube

+33 1 40 78 18 18

info@ofaj.org